

Séance ordinaire du 13 février 2012



2012-02
18

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 13 février 2012 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5 M. Rosaire Coulombe
Siège # 3 M. Michel Roy	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mme Huguette Plante.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

Après la vérification du quorum, madame la mairesse déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

2 - ACTIVITÉS SPÉCIALES :

- Soirée "Film de chasse" le 24 février au Centre Sportif La Guadeloupe

2012-02
19

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1 - Ouverture de la session
- 2 - Activités spéciales
- 3 - Adoption de l'ordre du jour
- 4 - Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 - Session spéciale du 17 janvier 2012
- 5 - Première période de questions
- 6 - Correspondance

- 6.1 - Bordereau de correspondances
- 7 - Hygiène du milieu-recyclage
 - 7.1 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
- 8 - Sécurité publique
 - 8.1 - Dépôt du procès verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
 - 8.2 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en janvier 2012 et des engagements du mois suivant.
- 9 - Travaux publics-aqueduc-égouts
 - 9.1 - Dépôt des procès verbaux du comité des travaux publics
 - 9.2 - MTQ 8e rue Est, mandat Génivar
 - 9.3 - TECQ-2, programmation révisée des travaux
 - 9.4 - Vidanges des boues de la station d'épuration des eaux usées
- 10 - Loisirs-tourisme
 - 10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois précédent et prévisions du mois courant
- 11 - Urbanisme-développement du territoire
 - 11.01 - Dépôt des procès verbaux du comité d'urbanisme
 - 11.02 - Fête des voisins
 - 11.03 - Commande de fleurs annuelles
 - 11.04 - Offre d'achat, terrain desservi
- 12 - Finances-gestion des services
 - 12.01 - Dépôt des procès verbaux du comité des finances
 - 12.02 - Comptes du mois de janvier 2012 et engagements financiers du mois suivant.
 - 12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de janvier 2012
 - 12.04 - Dons & commandites
 - 12.05 - Dépôt du sommaire du rôle de taxation et du sommaire des états financiers au 2012-02-08
 - 12.06 - Montants perçus par la cour municipale
 - 12.07 - Annulation des intérêts de taxes, Domaine La Guadeloupe
 - 12.08 - Transport adapté, 2012
- 13 - Législation
 - 13.01 - Avis de motion de l'adoption, règlement # 440-2012.
 - 13.03 - Adoption du règlement # 438-2012
- 14 - Divers
- 15 - Deuxième période de questions
- 16 - Clôture et levée de l'assemblée

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré ci-haut et d'y ajouter le point:

12.09 - Libérer subvention clinique médicale

Adoptée unanimement,

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

2012-02
20

04.01 - SESSION SPÉCIALE DU 17 JANVIER 2012

4.01 - SESSION SPÉCIALE DU 17 JANVIER 2012 :

Copie du procès-verbal de la session spéciale du conseil tenue le 17 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 17 janvier 2012, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS :

M. Jean-Marc Veilleux, problème de drainage de fossé.

- Dossier référé au comité de travaux publics
- L'inspecteur municipal a déjà été avisé

06 - CORRESPONDANCE

6 - CORRESPONDANCE :

06.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES

6.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES :

Dépôt du bordereau de correspondances, session de février 2012. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Plus particulièrement:

- Rapport statistique 2011 des visites sur le site WEB de la municipalité
- Rapport 2011 d'utilisation du service de transport adapté
- Correspondance avec M. Pier-Luc Couture concernant une demande d'acquisition de terrain

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

7 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE :

07.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHEMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE

7.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHÉMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE :

Madame la mairesse dépose un document préparé par la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud;

- Ce document nous informe que le tonnage de déchets provenant de notre municipalité et acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire pour le mois de janvier 2012 est de 38.73 T.M./ 4 semaines;
 - L'estimation du tonnage à être acheminé par notre municipalité pour l'an 2012 est de 606 tonnes métriques, soit une moyenne de 50.50 T.M. par mois.

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE :

2012-02
21

08.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE

8.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE:

Le directeur général dépose le procès verbal de la réunion du comité incendie tenue, à 19h, le 11 janvier 2012.

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la réunion du 11 janvier dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenue.

Adoptée unanimement.

2012-02
22

08.02 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES EN JANVIER 2012 ET DES ENGAGEMENTS DU MOIS SUIVANT.

8.02 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES EN JANVIER 2012 ET DES ENGAGEMENTS DU MOIS SUIVANT:

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois de janvier 2012 pour un montant de 8 244.54 \$.
- les engagements du mois de février 2012 reliés au service d'incendie, au montant de 5 205,00 \$.

Adoptée unanimement.

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

9 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUCS - ÉGOUTS :

09.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS

9.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS:

Aucune réunion du comité des travaux publics pour le mois de janvier/février

2012-02
23

09.02 - MTQ 8E RUE EST, MNADAT GÉNIVAR

9.02 - MTQ 8e RUE EST, MANDAT GENIVAR:

Attendu la demande de participation financière déposée par la municipalité La Guadeloupe auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) concernant des travaux de renouvellement de conduites pluviales et de reconstruction de la voirie, sur un segment de 400 mètres de la route 269;

Attendu l'ouverture du MTQ à présenter au ministre délégué aux Transports un projet en partage de coûts avec la municipalité La Guadeloupe;

Attendu que le MTQ doit documenter l'avant projet en collaboration avec la firme d'ingénieurs conseils mandatée par la municipalité;

Attendu l'offre de services de Génivar, déposée le 7 février 2012 et annexée aux présentes pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité:

- d'accepter l'offre de services de Génivar, concernant les honoraires relatifs aux relevés et à la préparation des estimés, plans et devis jusqu'à la publication des appels d'offres publiques, au montant de 21,500\$ avant taxes;
- d'accepter que cette proposition:
 - repose sur une estimation préliminaire des coûts prévoyant une participation financière municipale de 333,500\$
 - soit ajustée advenant un écart dépassant 20% de cette participation
- d'aviser le ministère des Transports du Québec que GENIVAR sera la firme d'ingénierie conseil mandatée par la municipalité dans le dossier MTQ 8e rue Est, réf: 111-13794-00

Adoptée unanimement

**2012-02
24**

09.03 - TECQ-2, PROGRAMMATION RÉVISÉE DES TRAVAUX

9.03 - TECQ-2 PROGRAMMATION RÉVISÉE DES TRAVAUX:

Attendu la résolution 2012-01-08 concernant la révision de la matrice de calculs;

Attendu le dépôt, par GENIVAR, de la programmation révisée des travaux admissibles au programme TECQ-2, laquelle est annexée aux présentes pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- d'adopter la programmation révisée (2012-02-13) des travaux admissibles au programme TECQ-2010-2013 ainsi que le seuil minimal des travaux d'infrastructure à réaliser par la municipalité
- d'autoriser le dépôt de cette programmation au ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire du Québec (MAMROT)

Adoptée unanimement.

**2012-02
25**

09.04 - VIDANGES DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

9.04 - VIDANGES DES BOUES DE LA STATION DES EAUX USÉES:

Attendu le rapport de mesure des boues de la station d'épuration des eaux usées précédemment déposé devant ce conseil;

Attendu l'évaluation préliminaire, fixant à 450,000\$ les coûts de vidanges et d'enfouissement;

Attendu qu'après validation avec le MAMROT et vérification plus avancée des coûts de traitement des boues de la station d'épuration, la direction des travaux publics est en mesure de proposer un procédé de traitement plus économique (100,000\$) et une révision à la baisse du volume à traiter en 2012 (250 /460 tonnes);

Attendu que le comité des travaux publics recommande l'utilisation de la technologie "Terratube" compte tenu qu'elle permet une élimination progressive de l'eau et une réutilisation de l'espace des tubes de rétention pour des pompes ultérieures;

Attendu que les boues traitées peuvent ensuite être éliminées par enfouissement ou par valorisation lorsque leur volume a atteint une masse critique économiquement intéressante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité

- d'autoriser la direction générale à publier un appel d'offres publiques pour le pompage et le stockage de 250 tonnes de boues de station d'épuration des eaux usées, pour l'exercice 2012.
- de retenir à cette fin la technologie "Terratube"

Adoptée unanimement.

10 - LOISIRS-TOURISME

10 - LOISIRS - TOURISME :

10.01 - RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU MOIS PRÉCÉDENT ET PRÉVISIONS DU MOIS COURANT

10.01 - RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU MOIS PRÉCÉDENT ET PRÉVISIONS DU MOIS COURANT :

Le directeur général dépose un rapport mensuel d'activités du mois de janvier 2012 et rapport prévisionnel du mois de février 2012, préparé par la directrice en loisirs.

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME:

Aucune réunion du comité pour le mois de janvier/février

2012-02
26

11.02 - FÊTE DES VOISINS

11.02 - FÊTE DES VOISINS :

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe souhaite participer au concept de "Fête des voisins";

Attendu que cet événement vise à rapprocher les citoyens par le biais d'activités sociales et culturelles;

Attendu que, provincialement, cet événement aura lieu le samedi 2 juin 2012;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité que la municipalité:

- s'inscrive auprès du "Réseau Québécois des Villes et Villages en Santé(RQVVS);
- fasse la demande des documents d'encadrement et assume les coûts de promotion de l'événement;
- confie la responsabilité de l'organisation de l'événement ainsi que la présentation préalable d'un budget à la municipalité, à la conseillère au siège # 1, Mme Lise Roy;

Adoptée unanimement.

11.03 - COMMANDE DE FLEURS ANUELLES

11.03 COMMANDE DES FLEURS (ANNUELLES)

Dépôt de l'autorisation de production des fleurs annuelles produite par le directeur général à l'endroit des "Serres Beauséjour inc." pour un montant de 1,735\$ plus taxes.

2012-02
27

11.04 - OFFRE D'ACHAT, TERRAIN DESSERVI

11.04 - OFFRE D'ACHAT, TERRAIN DESSERVI :

Attendu que la municipalité La Guadeloupe désire se doter d'une banque de terrains desservis qu'elle pourra proposer aux jeunes couples désirant s'établir sur le territoire urbain de la municipalité;

Attendu le projet d'offre d'achat, déposé devant ce conseil pour faire partie intégrante des présentes;

Attendu le projet de subdivision du terrain acquis déposé devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité

- d'adopter le projet d'offre d'achat d'un terrain vacant desservi, appartenant à Mme Ange-Aimée Beaudoin, tel que déposé devant ce conseil.
 - Lot 21-3, Rang XIII du Canton de Shenley
 - Superficie de 2.79 hectares
- de mandater M. Marc André Doyle pour la signature de l'offre d'achat
- de mandater Me Christine Talbot, notaire, pour la préparation de l'acte de vente;
- de mandater Mme la mairesse et M. le directeur général pour la signature de l'acte de vente et des autres documents administratifs nécessaires à la réalisation de cette transaction.

Adoptée unanimement.

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12 - FINANCES - GESTION DES SERVICES :

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

Aucune réunion du comité pour le mois de janvier/février

2012-02
28

12.02 - COMPTES DU MOIS DE JANVIER 2012 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT.

12.02 - COMPTES DU MOIS DE JANVIER 2012 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT:

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois de janvier 2012, au montant total de 138,382.94\$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	65,838.96 \$
• Comptes à payer	33,497.92 \$
• Salaires nets versés	24,983.30 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>14,062.76 \$</u>
• Total	138,382.94 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de février 2012 pour un montant total de 58,980.00\$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE JANVIER 2012

12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE 2011 :

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois de janvier 2011

2012-02
29

12.04 - DONS & COMMANDITES

12.04 - DONS & COMMANDITES :

Attendu les demandes étudiées en comité plénier

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement des dons et commanditaires suivantes:

- Corps des Cadets 2625 de St-Georges.....100\$
- Moisson Beauce.....200\$
- Alphare.....250\$

Adoptée unanimement.

12.05 - DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE DE TAXATION ET DU SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS AU 2012-02-08

12.05 - DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE DE PERCEPTION ET DU SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS AU 2012-02-08 :

Le directeur général fait dépôt des documents en titre démontrant la fermeture de la procédure de taxation et l'inscription aux revenus de la municipalité des diverses taxes.

Les états financiers démontrent que le rôle de perception respecte ou dépasse les revenus 2012 inscrits au budget de la municipalité pour l'exercice 2012.

12.06 - MONTANTS PERÇUS PAR LA COUR MUNICIPALE

12.06 - MONTANTS PERÇUS PAR LA COUR MUNICIPALE:

Dépôt du rapport des amendes, frais et autres montants perçus par la cour municipale pour la période d'octobre à décembre 2011 inclusivement. Pour la

très grande part, ces revenus proviennent de contraventions émises par la Sureté du Québec.

Commentaire de la direction générale:

Il est difficilement compréhensible que les montants perçus soient régulièrement de 5 à 20 fois moins importants pour notre territoire que pour des municipalités comparables.

**2012-02
30**

**12.07 - ANNULATION DES INTÉRÊTS DE TAXES, DOMAINE LA
GUADELOUPE**

**12.07 - ANNULATION DES INTÉRÊTS DE TAXES, DOMAINE LA
GUADELOUPE :**

Attendu que le Domaine La Guadeloupe a procédé au paiement complet de son dossier de taxes 2010 et 2011, pour 28,335\$;

Attendu que le Domaine a également défrayé le coût des intérêts pour l'exercice 2010;

Attendu la demande du Domaine La Guadeloupe déposée devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'annuler les intérêts courus, de l'exercice 2011, pour les taxes impayées du Domaine La Guadeloupe.

Adoptée unanimement.

**2012-02
31**

12.08 - TRANSPORT ADAPTÉ, 2012

12.08 - TRANSPORT ADAPTÉ, 2012:

Attendu le dépôt par Transport Autonomie Beauce-Etchemins du document précisant la quote part municipale à payer pour l'exercice 2012;

Attendu la volonté du conseil d'offrir des services de transport adapté à sa clientèle, pour l'exercice 2012;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Guadeloupe:

- accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'exercice financier 2012
- accepte de payer la quote part fixée pour la municipalité
- accepte la tarification à payer par les usagers
- reconnaisse Ville St-Georges comme mandataire

Adoptée unanimement.

**2012-02
32**

12.09 - LIBÉRER SUBVENTION CLINIQUE FAMILIALE

12.09 - LIBÉRER SUBVENTION CLINIQUE FAMILIALE

Attendu que le budget 2012 de cette municipalité prévoit un montant de subvention pour la Clinique Familiale La Guadeloupe;

Attendu les positions exprimées, en comité plénier du conseil, visant à soutenir rapidement le Dr André Vachon;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser le secrétariat municipal à libérer un montant de 5,000\$, pour la Clinique Familiale La Guadeloupe, à titre de subvention au fonctionnement 2012.

Adoptée unanimement

13 - LÉGISLATION

13 - LÉGISLATION :

13.01 - AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, RÈGLEMENT # 440-2012.

13.01 - AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT # 440-2012:

Avis de motion est donné par le conseiller au siège no 1, Mme Lise Roy, de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement # 440-2012, règlement modifiant le règlement 328-2000 relatif au mode de remboursement d'une dépense occasionnée à un membre du conseil ou un employé pour le compte de la municipalité La Guadeloupe.

Une demande de dispense de lecture est également donnée.

2012-02
33

13.03 - ADOPTION DU RÈGLEMENT # 438-2012

13.02 - ADOPTION RÈGLEMENT 438-2012:

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 395-2008

RÈGLEMENT PERMETTANT LA CIRCULATION DE VÉHICULES TOUT-TERRAIN SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

Attendu que la Municipalité de La Guadeloupe à adopté un règlement concernant la circulation de véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux portant le numéro 395-2008;

Attendu que le Ministère des transports a retiré le droit de passage au Club des Lynx au niveau 24-H (intersection de la 26e Avenue et de la Route 269);

Attendu qu'avis de motion du présent règlement a été donné par Mme Lise Roy, conseillère au siège no 1, lors de la session spéciale du 17 janvier 2012 avec dispense de lecture;

POUR CES MOTIFS

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Lise Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU;

D'adopter le règlement numéro 438-2012 intitulé:

«RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 395-2008, RÈGLEMENT PERMETTANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT-TERRAIN SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX»

ARTICLE 1 :

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante

ARTICLE 2 :

L'article 6 du règlement 395-2008 est modifié de la façon suivante:

Sont ajoutées les autorisations de passage suivantes:

4e rue Est: 107,5 mètre; intersection de la 22e Avenue jusqu'au lot 25B-38P, terrain appartenant à la municipalité La Guadeloupe.

23e Avenue: 532 mètres; de l'intersection de la 269 jusqu'à la limite de la rue.

Est enlevées l'autorisation de passage suivante:

26e Avenue: 1.1 km; entre la 8e rue Est (Rte 269) et la 4e rue Est.

ARTICLE 3 :

Il est également autorisé aux véhicules tout-terrain de circuler sur certains terrains municipaux portant les numéros de lots 25B-38P, 25B-P, 25A-P, 20-P, 21A-P et d'utiliser le droit de passage de la municipalité sur le lot 21A-P, et ce, selon le plan annexé.

ARTICLE 4 :

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION: le 17 janvier 2012

ADOPTION: le 13 février 2012

PROMULGATION: 15 février 2012

Huguette Plante
Mairesse

Marc-André Doyle
Dir. général & secrétaire trésorier

14 - DIVERS

14- DIVERS :

texte ici

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS :

texte ici

2012-02
34

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION :

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h50

Huguette Plante, mairesse

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.